BULLETIN

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE BOTANIQUE

NOMINATIONS

Sur la proposition du Secrétaire et du Trésorier notre savant Confrère de Clermont-Ferrand le T. H. Frère Héribaud est nommé *Membre honoraire* de notre Association.

Note sur la situation financière de la Société et propositions pour le budget de 1901

Recettes

140	cotisations à 10 fr.	1.400
82	majorations de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement	41
	Publicité	25
2	abonnements	18 50
	Legs Gonod d'Artemare	250
	Total...	1.734 50

Dépenses

Reliquat d'impression et port du Bulletin pour 1899	42
Impression du Bulletin pour 1900	1.054 30
Tirages à part	31 50
Réimpression et port des nos 1-6 (1898)	385 45
Frais de recouvrement	31 50
Imprimés divers 1899	5 50
Imprimés divers 1900	15 75
Frais de bureau et dépenses diverses	168 50
Total.....	1.734 50

BUDGET DE 1901

Recettes

143 cotisations à 10 fr.	1.430
Don de M. Rouy	100
Don de M. Corbière	50
Recettes diverses	20
Total	1.600

Dépenses

Impression et port du Bulletin	1.262
Tirages à part et circulaires	120
Correspondance et frais de bureau	152
Total	1.534

Observations sur le SPERGULARIA AZORICA

et sur les formes hybrides des SAXIFRAGA MUTATA L. et AIZOIDES L.

Par M. G. Rouy.

M. J. Foucaud a publié dans le dernier numéro de notre bulletin (avril 1901) une étude sur le *Spergularia Azorica* qui réclame quelques observations de ma part, puisqu'il me met en cause.

Je dirai tout d'abord que M. Foucaud commet une confusion, basée sans doute sur une étude évidemment superficielle des graines des exemplaires qui lui ont été confiés, en assurant que le *Spergularia* distribué de Marseille par Lange, sous le nom de *Lepigonum Azoricum* Kindbg., est une variation du *Spergularia Nicœensis* Sarato et que le Spergularia de la Corogne, également distribué par Lange, est une variation du *S. Lebeliana* Rouy (*S. rupestris* Lebel *non* Camb., *S. rupicola* Lebel, *post.*) Un botaniste ne doit pas proposer la suppression, dans une flore, d'une espèce admise par tous avant lui, en laissant entendre que les récolteurs et monographes se sont trompés, sans qu'il ait à exposer d'une manière *précise* les raisons qui militent

à l'appui de sa manière de voir. La seule affirmation de M. Foucaud, ne nous disant pas un traître mot de la forme des graines de ces deux plantes qu'il dit pourtant avoir étudiées, est insuffisante et la moindre indication sur les caractères des dites graines aurait bien mieux fait notre affaire.

Est-il, en effet, nécessaire de rappeler que les *S. Nicœensis* Sarato et *S. Lebeliana* Rouy sont des espèces à graines complètement et toujours *aptères*, d'un tout autre groupe que les plantes de Lange (France et Espagne) qui ont des graines *ailées* et que Lange rapproche même (*Pugillus*, p. 297) du *Lepigonum marinum* Wahlenbg. (*Spergularia marginata* Kittel).

D'autre part, c'est également à tort que M. Foucaud conteste à la plante de Saint-Chamas des tiges ancipitées, des stipules courtes (aussi larges que longues) et des graines subtriquètres (quoique ailées). Dans la plante que m'a envoyée Lange ces caractères existent, ainsi que les mérithalles plus larges au sommet qu'à la base. Ce n'est donc pas à la légère que Kindberg, Lange et moi avons indiqué le *Lepigonum Azoricum* dans le midi de la France et que Willkomm (*Prodr. fl. Hisp.*, III, p. 167), citant la figure même de la Monographie de Kindberg (pl. 2, f. 15), lui attribue : « *seminibus triquetro-obovatis compressis, margine elevato præditis* ».

Mais de ce que M. Foucaud a fait erreur sur ces points, il n'en reste pas moins quelque chose d'utile à dire à propos de sa note au sujet du *Spergularia Azorica* de Lebel et de Willkomm.

Kindberg, qui le premier a distingué cette espèce, a donné à son *Lepigonum Azoricum* une aire géographique très étendue puisqu'il l'indique du Cap de Bonne-Espérance aux Dardanelles, en passant par les Açores, la Corogne et Marseille. Rien d'étonnant alors à ce que les plantes de ces localités si diverses ne soient pas identiquement semblables et que des variations se produisent tant dans la direction des tiges, que dans leur pubescence (selon l'habitat) ou la largeur des ailes des graines. En ce qui concerne notre flore, Kindberg et Lange étant bien d'accord, le premier ayant étudié la plante française récoltée par le second, pour rapporter celle-ci au *Lepigonum Azoricum* Kindbg., notre

plante appartient dès lors bien authentiquement au type *Lepigonum Azoricum* Kindbg. !

Maintenant qu'est-ce au juste que le *Spergularia Azorica* de Lebel? — Cet auteur (*Revision*, p. 31) a décrit un exemplaire de l'île San-Miguel (Açores) recueilli par Hochstetter et l'a décrit sous le nom de « *Spergularia Azorica* Kbg. (*sub Lepig.*) » avec le synonyme « *S. macrorhiza* Moris, *ex parte* » ; puis il a signalé son Spergularia à « Marseille, d'après l'herbier Lange, selon M. Kindberg », en ajoutant : « C'est, je pense, cette espèce que le professeur Moris indique en Sardaigne comme un *S. macrorhiza* à quelques graines ailées (1). »

Là encore, nous nous trouvons en présence d'une espèce complexe. Mais, toutefois, bien que Lebel ait décrit la plante des Açores, comme il cite le synonyme de Kindberg, lequel s'applique absolument à la plante de Marseille ainsi que nous l'avons démontré plus haut, on est en droit d'attribuer à cette même plante le nom de *Spergularia Azorica* Lebel, en s'en tenant, comme je l'ai fait volontairement dans la *Flore de France* (III, p. 301), aux caractères *spécifiques*, et en laissant de côté les caractères de formes ou de variétés tels que : direction des tiges, pubescence plus ou moins accentuée de la plante, largeur plus ou moins grande de l'aile des graines.

Il résulte de ce qui précède, démontrant une fois de plus la variabilité des Spergularia déjà bien précisée par Moris (*l. c.*, p. 279-280), que :

1° Le Spergularia de Marseille recueilli par Lange n'a rien à voir, contrairement à ce que dit M. Foucaud, avec le *S. Nicæensis* Sarato ;

2° Le Spergularia de la Corogne recueilli par Lange n'a rien à voir, contrairement à ce que dit M. Foucaud, avec le *S. Lebeliana* Rouy ;

3° Le Spergularia macrorhiza signalé par Moris à l'île de Tavolara comprend aussi bien la plante à graines aptères que

(1) Moris (*Fl. Sardoa*, I, p. 278) accentue même plus, puisqu'il dit à propos de son *Arenaria rubra* v. *macrorhiza* : « Seminibus marginatis immarginative. »

celle à quelques graines ailées, et non, comme le croit M. Foucaud, exclusivement cette dernière (Cf. Moris, *l. c.*, p. 279) ;

4° Le Spergularia de Saint-Chamas ne rentre pas, contrairement à l'assertion de M. Foucaud, dans le *S. marginata*, pas plus que ma var. *pedicellata*, mais bien dans le type spécifique *S. Azorica* (*Lepigonum Azoricum* Kindbg. !), qui est donc parfaitement français, et M. Coste a eu raison de le figurer comme il l'a fait ;

5° La diagnose du *S. Azorica* établie par M. Foucaud dans sa note est beaucoup trop restreinte et, ne s'appliquant qu'à la plante même des Açores, n'embrasse pas l'ensemble du type spécifique de Kindberg, l'auteur même de l'espèce, alors que la description donnée dans notre *Flore de France*, ne précisant sciemment ni la pubescence de la plante, ni la direction des tiges, ni l'abondance des graines ailées, ni la largeur de leur aile, englobe bien mieux les variations diverses du type en appuyant seulement sur les caractères spécifiques. Je la reproduis ici : « **Tiges nettement ancipitées**. Feuilles linéaires, épaisses, un peu charnues. **Stipules très courtes, larges** (1), subréniformes, plus ou moins acuminées. Cymes à branches souvent divariquées. **Pédicelles égalant environ la capsule subglobuleuse ne dépassant que peu ou point les sépales ovales**. Fleurs de la grandeur de celles du *S. marginata*. Pétales lilacés, égalant le calice. **Graines comprimées, obovées-subtriquètres**. » — L'espèce est comprise dans le groupe des espèces à « graines ordinairement toutes ou presque toutes ailées ».

Cette diagnose permet de reconnaître le *S. Azorica*, qui a toujours des graines *ailées* plus ou moins largement ou assez étroitement. Mais tous ceux qui ont examiné de nombreux exemplaires de *S. marginata* Kittel ont pu constater que celui-ci présente parfois des tiges ancipitées avec des stipules très courtes, larges, réduites, même au moment de l'anthèse, à leur

(1) Dans le genre *Spergularia*, les stipules sont dites « courtes et larges » quand leur longueur ne dépasse pas ou n'atteint pas leur largeur à la base, au moins dans la partie moyenne des tiges.

gaine basilaire, ou l'un ou l'autre de ces caractères ; j'ai pareilles variations de Suède, Grande-Bretagne et Portugal, mais non de France jusqu'à présent. La longueur des pédicelles ne peut guère non plus servir de criterium absolu, car ma nouvelle var. *pedicellata* du *S. Azorica*, variété rare il est vrai, a des pédicelles 1-2 fois plus longs que la capsule, presque comme dans le *S. marginata*. Cependant le *S. Azorica* se distinguera toujours nettement du *S. marginata* par le caractère constant de la *capsule subglobuleuse*, presque déprimée, *dépassant peu ou point les sépales ovales*, ce qui lui donne un faciès particulier.

En résumé le *S. Azorica* (Lebel *emend.*) Willk. (*Lepigonum Azoricum* Kindberg !) reste donc une plante européenne, et française, qu'il convient de rechercher sur tout notre littoral, même celui de l'Océan.

Une autre note de M. J. Foucaud, insérée dans le dernier *Bulletin de la Société Rochelaise*, nécessite aussi une rectification ; c'est celle consacrée au *Saxifraga mutata* × *aizoides*, qui croît en France, sous ses trois formes, dans la combe de Malafossan, entre Saint-Etienne et Saint-Jean d'Avellane (Isère) (*N. Roux* in herb. *Rouy*), puis sous la forme × *S. Regelii* A. Kerner en Savoie, sous la pointe d'Andey, du coté de Bonneville (*Reuter, Timothée*, etc.).

On sait que les hybrides du *S. mutata* L. et du *S. aizoides* L. ont été signalés dès 1837 par Girtanner et Lagger, en 1851 par Regel, en 1854 par Sendtner, en 1861 par Reuter, enfin longuement décrits, séparés et nommés par A. Kerner en 1863 et 1870 (*in Oesterr. bot. Zeitschr.*) et que ses diagnoses ont été reproduites et commentées par M. Engler dans sa « *Monographie der Gattung Saxifraga* » (p. 252-254), publiée en 1872.

Aussi est-ce avec quelque surprise que j'ai vu M. Foucaud, ayant omis de consulter ce recueil et cette monographie classique, nommer maintenant cet hybride × *S. Laggeri* Fouc., nom qui naturellement est mort-né. Pour nos confrères qui auraient reçu les exsiccatas de la Société Rochelaise, où cet hybride est distribué sous le n° 4.593, disons que ce numéro doit porter le nom de × *S. Regelii* A. Kern, puisque c'est la

plante de la localité citée par Reuter et vue par M. Engler (*l. c.*, p. 253).

Toutefois, comme pour les plantes hybrides, les numéros d'exsiccatas contiennent souvent des exemplaires tantôt exactement intermédiaires entre les parents, tantôt se rapprochant bien plus de l'une ou l'autre espèce, je crois utile de donner ici, dès à présent, les caractères différentiels des trois formes du S. mutata × aizoides, telles qu'elles seront distinguées dans le tome VII de la *Flore de France* de Rouy et Camus, qui paraîtra en octobre prochain :

10 Feuilles largement oblongues, spatulées, à marge cartilagineuse prononcée, serrulée ; feuilles caulinaires dressées ; sépales ovales, dressés ; pétales linéaires-lancéolés, aigus.

S. mutata L.

Feuilles de moitié plus étroites, à marge faible ou nulle, non ou à peine serrulée ; sépales oblongs, plus étalés. 11.

11 Tige ascendante ; panicule racémiforme, petite, à pédicelles et calices munis de poils la plupart glanduleux ; feuilles linéaires-oblongues, à marge entière, non cartilagineuse ; pétales oblongs, obtus ou acutiuscules ; sépales triangulaires, subaigus, étalés.

× *S. Regelii* Kern.

Feuilles à marge cartilagineuse étroite mais distincte, non ou à peine serrulée ; panicule plus large, à poils la plupart non glanduleux ; pétales linéaires-lancéolés, obtusiuscules ou aigus..... 12.

12 Tige ascendante ou redressée ; feuilles oblongues ou sublinéaires ; sépales triangulaires, subaigus, étalés, dressés ; pétales dépassant peu la longueur des sépales.

× *S. Haussmanni* Kern.

Tige redressée ou dressée ; feuilles linguiformes ou oblongues-spatulées ; sépales ovales, triangulaires, obtusiuscules, dressés ; pétales une fois plus longs que les sépales.

× *S. inclinata* Kern.

Il est aisé de voir que la forme tout à fait intermédiaire entre

les *S. mutata* et *S. aizoides* est le × *S. Haussmanni* Kern. (1863), nom que devrait prendre l'hybride, considéré *sensu amplo*, pour les botanistes qui voudront lui rattacher comme variétés les × *S. inclinata* Kern. (*S. mutata* > *aizoides* Rouy et Camus) et × *S. Regelii* Kern. (*S. mutata* < *aizoides* Rouy et Camus, *S. Laggeri* Fouc. (1900)?, *e loco citato*).

Enfin, si l'on ne voulait pas accepter cette manière de voir et que l'on tienne absolument à donner un nom binaire *particulier* à l'ensemble des formes hybrides des *S. mutata* et *aizoides*, le nom de × *S. Laggeri* Foucaud n'en serait pas moins complètement caduc, puisque Bruegger (*in Beobachtungen über Wildwachsende Pflanzenbastarde*) a nommé, *en 1880*, × *S. Girtanneri* ledit hybride, considéré *sensu amplo*, et que cette dénomination est reproduite, avec l'indication des parents, dans la *Flore analytique de la Suisse*, de Gremli (trad. Vetter, 1885), et dans le Supplément II (pars prima, 1889) du *Conspectus floræ Europæ*, de Nyman, ouvrages répandus dans les bibliothèques botaniques.

Dans le premier cas, on écrirait :

× **S. Haussmanni** A. Kern; *S. aizoide-mutata* Regel; *S. mutata* × *aizoides* Rouy et Camus.

β. *inclinata* ; *S. inclinata* A. Kern ; *S. mutata* > *aizoides* Rouy et Camus.

γ. *Regelii* ; *S. Regelii* A. Kern ; *S. mutato-aizoides* Regel, Reuter ; *S. mutata* < *aizoides* Rouy et Camus.

Dans le second cas, on mettrait :

× **S. Girtanneri** Bruegg.

α. *inclinata* ; *S. inclinata* A. Kern. ; *S. mutata* > *aizoides* R. et C.

β. *Haussmanni* ; *S. Haussmanni* A. Kern. ; *S. aizoide-mutata* Regel ; *S. mutata* × *aizoides* R. et C.

γ. *Regelii* ; *S. Regelii* A. Kern ; *S. mutato-aizoides* Regel, Reuter ; *S. mutata* < *aizoides* R. et C.

Et ce, au choix des botanistes !

Le nouveau Code botanique de Berlin.

Les discussions nombreuses, soulevées depuis plusieurs années, démontrent surabondamment l'intérêt qu'attachent actuellement les naturalistes aux questions de nomenclature.

Depuis le code Candollien de 1867, qui affirme et légitime le droit de priorité, sans toutefois en régler le mode d'application, cette matière a été l'objet de nombreux écrits contradictoires. C'est qu'en effet les prescriptions de ce code laissent subsister, en ce qui concerne la priorité, un vague qui autorise toutes les opinions, de sorte que chacun peut les invoquer à son profit. Les uns cherchent à concilier la priorité avec l'usage ; les autres admettent la priorité radicale des noms spécifiques ; d'autres enfin la priorité du nom spécifique combinée avec celle du genre. Le droit de priorité des genres est encore plus discuté, puisque certains savants prétendent le faire remonter aux Grecs et aux Romains (Kirschleger).

Quelle que soit leur opinion, les lecteurs du *Bulletin* étudieront certainement avec intérêt, le code de Berlin, rédigé par les botanistes les plus éminents de ce grand centre scientifique, et dont la traduction française est due au savant botaniste genevois M. Briquet (1), qui a bien voulu autoriser cette réimpression.

La reproduction de cet important document semble d'autant plus opportune qu'il est singulier de constater qu'aucune Revue française (semble-t-il) ne l'a fait connaître ni même analysé, malgré le très grand intérêt qu'il présente.

Il convient de prévenir que les auteurs du code de Berlin admettent que leurs règles ont un effet rétroactif. Et j'ajouterai que, sans cette condition, les règles de priorité ne produiraient qu'un effet presque nul.

A. Le Grand.

(1) Bulletin de l'Herbier Boissier 1897.

Règles de nomenclature pour les botanistes attachés au Jardin et au Musée royaux de Botanique de Berlin.

1. — Le principe de la priorité dans le choix des noms pour les genres et les espèces de végétaux est maintenu en général ; comme point de départ, pour fixer la priorité, on adopte la date 1753-54.

2. — Un nom de genre ne peut être conservé, si son emploi n'est pas devenu *général* pendant cinquante ans, à partir de la date de sa publication. Cependant, si ce nom a été employé dans des monographies ou de grands ouvrages floristiques comme conséquence de l'observation des « Lois de la nomenclature de 1868 », il restera valable pour nous.

3. — Pour obtenir de l'uniformité dans la désignation des divers groupes du règne végétal, nous appliquons les terminaisons suivantes. Les séries se terminent en *ales*, les familles en *aceae*, les sous-familles en *oideae*, les tribus en *eae*, les sous-titres en *inae* ; ces terminaisons sont ajoutées à la racine des noms de genre qui servent à les former.

4. — En ce qui concerne le genre (sexe) des noms génériques, nous nous dirigeons pour les désignations classiques d'après l'usage grammatical correct ; pour les noms plus récents et les barbarismes, l'usage adopté par les « Natuerliche Planzenfamilien » fait loi ; dans la règle, on ne doit pas non plus apporter de modifications aux terminaisons ou ailleurs dans le mot. Des erreurs notoires dans les désignations empruntées aux noms propres doivent être supprimées, par exemple on doit écrire *Ruelingia* au lieu du terme Rulingia employé par les Anglais et importé chez nous.

5. — Il est préférable de ne pas employer dans un sens différent, pour désigner un nouveau genre ou une nouvelle section, les noms génériques qui sont tombés dans la synonymie.

6. — La priorité décide dans le choix des noms spécifiques, à moins que le monographe n'ait des raisons majeures à invoquer contre la désignation la plus ancienne. Lorsqu'une espèce est transportée dans un autre genre, elle doit conserver là aussi son plus ancien nom spécifique.

7. — L'auteur qui, le premier, a donné le nom spécifique, même en plaçant l'espèce dans un autre genre, doit toujours pouvoir être reconnu et son nom figurera par conséquent entre parenthèses devant celui du nouveau binome. Ainsi on écrira *Pulsatilla pratensis* (L). Mill., à cause de l'*Anemone pratensis* L. Lorsqu'un auteur a lui-même transféré une de ses espèces dans un autre genre, nous laissons tomber la parenthèse.

8. — En ce qui concerne l'orthographe des noms spécifiques, on admet au Jardin et au Museum botaniques celle suivie par Linné. On doit continuer à s'y tenir à l'avenir ; nous écrivons donc tous les noms spécifiques avec des minuscules, à l'exception de ceux qui dérivent de noms propres ou de ceux qui sont des substantifs (souvent encore maintenant ou au moins autrefois des noms génériques valables), par exemple : *Ficus indica*, *Circaea lutetiana*, *Brassica Napus*, *Solanum Dulcamara*, *Lythrum Hyssopifolia, Isachne Buttneri.*

9. — Lorsqu'on se sert de noms propres pour former des noms génériques ou spécifiques, et que ces noms se terminent par une voyelle ou un *r,* nous ajoutons *a* (pour un genre) et *i* (pour une espèce) ; ainsi *Glazioua* (d'après *Glaziou*), *Bureaua* (d'après *Bureau*), *Kernera* (d'après Kerner) et *Glazioui*, *Bureaui*, *Kerneri*. Quand le nom finit par *a*, nous modifions cette voyelle en *ae* par raison d'euphonie, ainsi de *Colla* on en fera *Collaea*. Dans tous les autres cas, on termine le nom par *ia* correspondant à *ii*, ainsi *Schuetzia* (d'après *Schuetz*, *Schuetzii*, etc. Cette règle s'applique aussi aux noms qui se terminent en *us* ; ainsi *Magnusia, Magnusii* (et non pas *Magnii*), *Hieronymusia*, *Hieronymusii* (et non pas *Hieronymii*). Les formes adjectives des noms propres sont constituées de la même manière, par exemple : *Schuetziana*, *Magnusiana*. Il ne paraît plus pratique, à l'époque actuelle, de faire une différence dans l'emploi de la forme adjective des noms propres ou de leur emploi au génitif.

10. — Dans la formation de substantifs ou d'adjectifs latins ou grecs, la voyelle placée entre les deux racines devient voyelle de liaison, en latin *i*, en grec *o* ; on écrira donc *menthifolia* et non *menthæfolia* (on ne peut admettre que le génitif du premier mot entre ici dans la construction du composé).

11. — Nous recommandons d'éviter les combinaisons de noms qui représentent de simples tautologies, ainsi *Linaria Linaria* ou *Elvasia elvasioides*. Il est également permis de s'écarter de la priorité, lorsqu'il s'agit de noms qui proviennent d'évidentes et grossières erreurs géographiques, commises par leur auteur, comme *Asclepias syriaca* L, (qui est originaire des Etats-Unis).

12. — Les hybrides se désignent en reliant les nom des parents par le signe × et en plaçant ces noms dans l'ordre alphabétique, ex : *Cirsium palustre* × *rivulare*. La position des noms ne doit pas indiquer lequel des parents est père, et lequel mère. Nous ne considérons pas la nomenclature binaire comme convenable pour les hybrides.

13. — Les noms manuscrits n'ont, en aucun cas, droit à être conservés par d'autres auteurs, même quand ils paraissent sur des étiquettes d'exsiccatas imprimées. Il en est de même pour les noms horticoles ou les désignations de catalogues commerciaux. La reconnaissance de l'espèce suppose pour nous une diagnose imprimée, celle-ci peut naturellement figurer sur une étiquette d'exsiccata.

14. — Un auteur n'a pas le droit de modifier à sa guise un nom générique ou spécifique une fois donné par lui, à moins de raisons très graves, telles que celles données à la règle 11.

Signé : A. Engler ; I. Urban ; A. Garcke ; K. Schuman ; G. Hieronymus ; P. Hennings ; M. Guerke ; M. Dammer ; G. Lindau ; E. Gilg ; H. Harms ; P. Graebuer ; G. Volkens ; L. Diels.

LISTE DES CHAMPIGNONS

SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS

De la Forêt de Rambouillet et des environs de Montfort-l'Amaury (*Seine-et-Oise*),

par Mlle Mrguerite Belèze

(*Suite*).

Laccaria laccata Scop. — (Type). Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.); 3 octobre, 1874.

var : *Amethystina* Vail. — (Id.)

— var : *proxima*. Boud. — Bois du carrefour Bailly (F. de R).; 6 novembre 1899.

Clytocybe infundibuliformis Sch. — Bois du Chêne Baudet (5 septembre 1874) et carrefour du Sycomore (F. de R.); 9 novembre 1899.

C. gigantea Sow. — Prairies sylvatiques à Grosrouvres, près Mt.; 18 juillet 1894.

C. geotropa B. — Prairies de Blûche à Mt.; 22 août 1874.

C. nebularis Batsch. — Carrefour Bailly (F. de R.) ; 9 novembre 1899.

C. inversa Scop. — (Id).

C. detrusa. Fr. — (Id).

C. phyllophila. Fr. — Sur feuilles pourries ; *Mares Moussues*, plaine de Mt. ; 4 juillet 1897.

Mycena pura Pers. — (Deux variétés). Bois de l'étang des Bruyères (F. de R).

Pleurotus ostreatus Jacq. — Sur un vieux pommier à Mt.; 22 novembre 1874.

Hygrophorus mesotephrus Berk. — Bois à Mt.; (vieilles souches); 19 septembre 1875.

H. conicus Scop. — Bois de *Pinus sylvestris*. Carrefour du Sycomore (F. de R.) ; 9 novembre 1899.

Nyctalis asterophora Fr. — Sur *Boletus luteus* L. — Bois du Parc d'En-Haut (F. de R.) ; 4 août 1899.

Cantharellus cibarius. Fr. — Bois de toute la région en juillet.

C. aurantiacus. Wullf. — Bois de *Pinus sylvestris* près l'étang des Bruyères et poteau des Deux-Châteaux (F. de R.) ; 15 octobre 1898.

Lactarius zonarius B. — Bois autour de l'étang des Morues (F. de R.); 30 septembre, 1897.

L. torminosus Sch. — Bois autour du poteau de la Rotonde (F. de R.); 20 septembre 1874.

— forme décolorée ; bois de l'étang des Bruyères (F. de R).; 15 octobre 1898.

L. subumbonatus Boud. — Bois du carrefour du Sycomore (F. de R.) ; 9 novembre 1899.

L. serifluus Boud. — (Id).

L. subdulcis B. — Bois du carrefour Bailly (F. de R).; 6 novembre 1899.

Russula punctata Sch. — Parc de Groussay à Mt.; 30 septembre 1897.

R. integra L. — Bois du carrefour du Sycomore (F. de R) ; 1er octobre 1897.

R. purpurea G. — (Id).

R. sanguinea B. — (Id).

Russula emetica ?.. Sch. — (Id.).

R. cyanoxantha. Sch. — (Id.).

R. rubra. Fr. — (Id.).

R. fragilis, Var. *violacea* Q. — Bois de l'étang des Bruyères. (F. de R.) 15 octobre 1898.

R. Queletii Fr. — Bois du Carrefour du Sycomore (F. de R.). 1er octobre 1897.

R. Lutea Huds. — (Id.).

Marasmius ramealis B. — Bois de la Rotonde (F. de R.). 30 septembre 1 89

M. Oreades Bolt. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.). 1e octobre 1897.

M. urens B. — Carrefour Bailly (F. de R.). 6 novembre 1899.

Lentinus contortus Fr. — Marechantreuil près Mt. 10 novembre 1899.

L. tigrinus. — Parc de Groussay près Mt. 30 septembre 1897.

Corticium violaceo-lividum Somm. — Sur un Catalpa (*Bignonia catalpa L.*) mort. Jardin à Mt. 19 novembre 1891.

Nolanea pascua Pers. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.). 15 octobre 1898.

Claudopus sphœrosporus Pot. — Vieux treillages. Jardin à Mt. 3 janvier 1876.

Pholiota adiposa. Fr. — Vieux arbres ; parc de Groussay à Mt. 30 septembre 1897.

P. squarrosa Mull. — Id. entre Gueswiller et Méré, près Mt. 27 octobre 1899.

P. aurivella Fr. (Id.).

P. ægerita Poit. — Mt. (Id.).

P. marginata Batsch. — Vieux arbres; parc de Groussay, près Mt. 3 septembre 1897.

P. mutabilis Sch. — (Id.).

Cortinaria multiformis Fr. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.). 1^er^ septembre 1897.

C. triumphans F. — Bois du Carrefour du Sycomore (F. de R.). 1^er^ septembre 1897.

C. prasinius Sch. —(Id.).

C. hemitrichus Sch. — Route des Fonds (F. de R.). 5 octobre 1874.

C. imbutus Sch. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.).

C. violaceus L. — Bois de l'étang des Morues (F. de R.). 20 octobre 1898.

C. hybridus Sch. — Route des Fronds aux Mesnuls (F. de R.). 20 septembre 1874.

C. anomalus Fr. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.). 1^er^ octobre 1897.

C. infractus Pers. — (Id.).

C. livelus Fr. — (Id.).

C. Castaneus B. — Bois de *Pinus sylvestris* ; Carrefour du Sycomore. (F. de R.). 9 novembre 1899.

C. brunneus Pers. — (Id.).

C. collitinus Sow. (Id.).

Inocybe hystrix Fr. — Bois de l'étang des Morues, (F. de R.). 30 septembre 1897.

I. geophila B. — Var. *violacea* B. — Dans la mousse. Carrefour de la Mare Ronde (F. de R.). 20 octobre 1898.

I. carpta Scop. — Bois de l'étang des Bruyères, (F. de R.). 15 octobre 1898

I. prætervisa Quel. — Bois des Morues (F. de R.). 30 septembre 1897.

Naucoria temulenta Fr. — Bois de l'étang des Bruyères (F. de R.). 15 octobre 1898.

Paxillus involutus ?. Batsch. — Bois de Chênes du Carrefour du Sycomore (F. de R.). 9 novembre 1899.

Crepidotus mollis Sch. — Parc de Groussay 30 septembre 1897.

Psalliota arvensis. Sch. — (Id.).

P. cretacea Fr. — (Id.).

P. pratensis Sch. — Prairies des environs de Mt. Août-octobre.

P. Vaillantii Roze et Rich. — Pelouses du parc de Groussay à Mt. 30 septembre 1897.

P. sylvatica Sch. — Prairies sylvatiques. Groussay près Mt. 4 octobre 1895 — Carrefour Bailly (F. de R.). 19 octobre et 6 novembre 1899.

P. campestris L. — Prairies et vignes des environs de Mt. 30 septembre 1897.

Stropharia inuncta Fr. — (Id.).

S. æruginosa Curt. — Bords herbeux des chemins à Mt. 16 septembre 1875. — Bois de *Pinus sylvestris* du Carrefour du Sycomore (F. de R.). 9 novembre 1899.

Hypholoma dispersum Fr. — Jardin à Mt. 29 juillet 1889.

H. sublateritium S. — Prés-au-Prince (F. de R.). et Carrefour du Sycomore. 9 novembre 1899.

H. hydrophilum B. — Bois du carrefour Bailly (F. de R.). 6 novembre 1899.

H. epixanthum Fr. — Bois des étangs de Hollande, (F. de R.). 4 septembre 1898.

(*A suivre*)

LISTE DES NOMS PATOIS DE PLANTES

AUX ENVIRONS DE MAILLEZAIS (VENDÉE)

PAR M. TH. BLANCHARD.

(SUITE).

Douce-Amère. — *Solanum Dulcamara* L. — Cette plante doit son nom de Douce-Amère à sa saveur à la fois *douçâtre* et un peu *amère*. Elle est dépurative et calmante. Ses rameaux sarmenteux, qui lui ont valu les surnoms de *Morelle grimpante* et de *Vigne de Judée*, sont utilisés en vannerie.

Patate, **Patade, Pataque, Patache, Patarde**. — *Solanum tuberosum* L. — Les divers noms patois de cette plante, qui tous ne diffèrent que par la syllabe muette terminale, font allusion à la ressemblance du tubercule avec celui de la *Patate* ou *Batade* (*Convolvulus Batatas* L.), en américain *Batatas*, qui est également alimentaire, mais n'est cultivé que dans les pays chauds. — La *Pomme-de-terre* (allusion à la ressemblance du tubercule avec une *pomme*) ou *Parmentière* (la culture de la plante a été préconisée en France par *Parmentier*) est cultivée pour son tubercule comestible, riche en fécule ; la culture en a produit un grand nombre de variétés. La fécule est adoucissante ; on l'emploie en cataplasmes sur les brûlures.

Centoraye. — *Erythræa Centaurium* Pers. — Le nom de *Centaurée*, ou herbe du *centaure* Chiron, qui en découvrit les propriétés, s'applique scientifiquement au genre *Centaurea* L., qui comprend le Bluet et la Chaussetrape (voir ci-dessus). — La *Petite Centaurée* ou *Gentianelle* a les mêmes propriétés médicales que la Gentiane (*Gentiana lutea* L.), herbe des hautes montagnes ; elle est amère, tonique et fébrifuge : c'est le *Quinquina* du pauvre.

Treuflle d'Aîve.. — *Menyanthes trifoliata* L. — Le nom de Treuflle d'Aîve (en français *Trèfle d'Eau*) fait allusion à la forme de la feuille et à l'habitat de la plante. — Le *Ményanthe* (du grec μήν, mois, et ἄνθος, fleur : la floraison ne dure qu'un mois) est amer, tonique, fébrifuge et antiscorbutique.

Troûgne. — *Ligustrum vulgare* L. — Troûgne (en français *Troène*) est dérivé du bas breton *draen*, épine : allusion à la ressemblance de son port avec celui de l'Aubépine, et à l'usage commun que l'on fait de ces plantes pour les haies. — Les feuilles et les baies du Troène sont astringentes et vulnéraires ; les dernières servent à colorer le vin. L'écorce teint la laine en jaune. Les jeunes pousses, très flexibles (d'où le nom scientique *Ligustrum*, du latin *ligare*, lier), servent en vannerie.

Frâgne. — *Fraxinus excelsior* L. — Frâgne (en français *Frêne*) vient du latin *fraxis*, très long : allusion à la longueur des rameaux ; ou du grec φράξις, haie. — L'écorce du Frêne est apéritive, diurétique et fébrifuge. Les feuilles, qui sont employées dans la teinture, nourrissent la cantharide (*mouche pantolique*) qui sert à préparer les vésicatoires bien connus dans les campagnes sous le nom vulgaire de *mouches*. En automne, les paysannes vont cueillir ces feuille (brout) pour la nourriture du bétail. Le bois, dur et très tenace, sert dans la charpente et la menuiserie. Le jeune bois sert aussi à faire des cercles de tonneaux. C'est un bon bois de chauffage.

Frâgne étrangea. — *Negundo fraxinifolium* Nutt. — Le nom de Frâgne étrangea (*Frêne étranger*) fait allusion à la ressemblance de la feuille avec celle du Frêne. Le Négondo (*Negundo* est le nom de la plante au Malabar), originaire de l'Amérique boréale, a été depuis peu introduit chez nous, mais sa culture a été vite abandonnée. Son bois brûle au feu comme de la paille ; il est en outre trop cassant pour servir dans l'industrie. Il n'est bon qu'à l'ornementation des parcs et des promenades.

Erabble (*érab-ye*). — *Acer campestre* L. — Erabble (en français *Erable*) est dérivé des vieux noms français *Erabre, Erarble*, qui sont la contraction des deux mots latins *Acer* (de *acus*, pointe : les Latins se servaient de son bois pour faire des lances et des piques) et *arbor*, arbre. — Cette plante, qui se laisse bien tailler, est utilisée pour faire des haies. Son bois est apprécié des ébénistes, des sculpteurs et des armuriers. Sa sève est sucrée.

Agé. — *Acer monspessulanum* L.

Marrouna. — *Æsculus Hippocastanum* L. — Marrouna (en français *Marronnier*, *Marronnier d'Inde*) vient de l'ita-

lien *marrone*, nom de la grosse châtaigne dénommée ici aussi *marron* : allusion à la ressemblance de la graine. — C'est bien à tort que Linné a donné à cette plante le nom d'*Aesculus* (du latin *esca*, nourriture) qui désignait chez les Latins une sorte de Chêne à glands comestibles, car le marron d'Inde n'est point nutrescible ; il eût mieux fait de conserver celui de *Hippocastanum* (du grec ἵππος, cheval, et κάστανον, châtaigne : les Turcs, dit-on, mélangent la farine du fruit à la nourriture de leurs chevaux) donné par Tournefort. — L'écorce de cette plante est amère, toxique et astringente. La graine a été essayée contre la pousse des chevaux ; torréfiée elle a été employée comme succédanée du café ; on en a retiré une huile qui a été vantée contre la goutte et le rhumatisme.

Vous. — *Ilex aquifolium* L. — Vous (altération du nom français *Houx* par aspiration exagérée de l'H) vient du vieux français *Hols*, lequel était dérivé du vieux haut allemand *Hûliz*. Les noms latins du Houx étaient *Agrifolium*, *Aquifolium* (du nom grec de la plante, Ἄγρια, dérivé de ἄγριος, agreste) et *Ruscus*, lequel a été appliqué par J. Bauhin, et après lui par Tournefort et par Linné, au Frelon, sans doute à cause d'une certaine ressemblance du feuillage. Quant au nom scientifique *Ilex* (du celtique *ac*, pointe : allusion aux feuilles épineuses) il était donné par les Latins à l'Yeuse. — Le bois de Houx, qui est très dur, est estimé des ébénistes. La seconde écorce sert à la fabrication de la glu. Avec les jeunes rameaux on fait des manches de fouets, des cravaches, des baguettes de fusils, etc... — Les feuilles sont diaphorétiques et fébrifuges ; les baies purgatives.

Varat. — *Evonymus europæus* L. — Varat vient de l'espagnol *vara*, verge : allusion aux rameaux flagelliformes de la plante. Le bois de *Fusain* (du latin *fusus*, fuseau), qui est très dur, sert à faire des cure-dents, des vis, des *fuseaux*, des quenouilles, des aiguilles à tricoter et des *lardoires* (d'où l'un de ses surnoms *Bois à Lardoires*). Les jeunes rameaux servent à fabriquer les crayons connus sous le nom de *fusains*. Les fruits (dont la forme anguleuse a valu à la plante les noms de *Bonnet carré*, *Bonnet de Prêtre*) sont âcres, émétiques et purgatifs ; on les emploie en médecine vétérinaire pour le traitement de la gale.

(*A suivre.*)

EXPOSÉ SYSTÉMATIQUE
ET
DESCRIPTION DES LICHENS
DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST DE LA FRANCE
(Normandie, Bretagne, Anjou, Maine, Vendée)

Par M. l'Abbé H. Olivier.

(*Suite*)

15. Opegr. Cinerea. Cheval.

Syn. Opegrapha vulgata v. cinerea. Flag. L. F. C. p. 515.
» cinerea. Cheval. Fl. Paris. I. p. 528. Nyl. Pyr.-Or. Nov. p. 67, L. Paris p. 108, Oliv. p. 246, Lamy. M. D. p. 149, Caut. p. 99; Harm. L. Lorr. p. 450.

Exs. Oliv. 146 ; Harm. 1229.

Icon. Harm. XXIX f. 26, 27.

Thalle mince, cendré ou blanchâtre, contigu.

Lirelles nombreuses, noires, peu allongées, distinctement rimiformes ou aplanies à la fin, tantôt droites, tantôt flexueuses, linéaires, étroites, et *paraissant parfois rameuses, à cause du rapprochement de leurs extrémités sur un même point.* Spores aciculaires, très étroites, 3,5 cloisons, 20, 27×2,3. Spermaties courbées en arc, 12, 16×1.

Habit. Orne. Bazoches-au-Houlme, sur l'écorce des sapins et du coudrier; Les Rotours, sur un Érable. — *Ipse.*

Sarthe. Coulans, Ste Sabine. — Monguillon.

16. Opegr. Herpetica. DC.

Syn. Opegrapha herpetica Ach. meth. p. 23, L, U. p. 248, Syn. p. 72. Dc. Fl. Fr. II. p. 309 ; Cheval Fl. Paris, I. p. 530 ; Duby, p. 641 ; E. Friès p. 368; Desp. Fl. de la Sarthe p. 396; Schœr. Enum. p. 155 ; Nyl. Prodr. p. 160, Scand. p. 255, in Hue add. 1561, L. Paris, p. 107 ; Krb. Syst. p. 284 ; Le Jolis. Catal. p. 80 ; Kickx. monogr. p. 20 ; Malbr. Catal. p. 232;

Oliv. L. Orne, p. 247 ; Arn. L. Jura p. 220, L. Tyrol. VIII p. 303 ; Lamy. M. D. p. 150, Caut. p. 99 ; Rich. L. D. Sèvres p. 229 ; De La Godel, Catal p. 40 ; Décuil. L. Angers, p. 82 ; Flag. L. F. C. p. 519 ; Hue L. Canis p. 108 ; Harm. L. Lorr. p. 450.

Exs. Schœr 95 ; Malbr. 45; Flag. L. F. C. 91.

Arthonioïdea = Schœr 328 ; Oliv, 145.

Maculata = Oliv. 446 ; Harm. 1230.

Fuscata. Harm. 1230.

Rubella. Malbr. 390 ; Oliv. 293 ; Roumeg. 331.

Icon. Ach. L. U. III. f. 9 ; Massal. Mem. f. 128 ; Linds. Sperm. XIII. f. 32, 33, 34 ; Harm. XXVIII, f. 14, XXIX, f. 29.

Thalle hypophléode, *brun cendré ou roussâtre*, plus ou moins déterminé, et parfois limité d'une ligne noire.

Lirelles nombreuses, généralement un peu courbées, courtes, oblongues ou ovales, simples ou à une ou deux divisions, ordinairement rimiformes. Paraphyses distinctes, grêles ; thèques allongées ; spores hyalines, ou par exception un peu brunies, fusiformes, allongées, souvent un peu courbées, 3 *septées*, 16,23 × 4,5, *spermaties fortement courbées*, 6,8 × 2.

f. Maculata Nyl. Prodr. p. 160. Thalle formant çà et là sur les écorces de petites plaques isolées, foncées, d'environ un centimètre de largeur.

A. v. Fuscata. Schœr. Enum. p. 156. Thalle brun foncé ou enfumé ; lirelles ovales-oblongues ou brièvement elliptiques.

f. Arthonioidea Schœr. Spicil. p. 328. Le même à lirelles très courtes, subarrondies, arthonioïdes.

B. v. Rubella. Schœr. Enum. p. 155. *Disparata* Ach. Thalle brun olive, un peu rougeâtre ; lirelles très saillantes, souvent un peu allongées, simples ou à une ou deux divisions.

Habit. Ecorces diverses ; Frênes, pommiers, platanes, etc. Commun.

17. Opegr. Rufescens. Nyl.

Syn. Opegrapha herpetica v. rufescens Nyl. Scand. p. 256. Kickx. Monogr. p. 22 ; Malbr. Catal. p. 233 ; Oliv. L. Orne p. 247.

» rufescens Nyl. in Flora 1873. p. 299, in Hue addend. 1562, L. Paris p. 107 ; Arn. L. Jura, p. 220, Münch. p. 101 ; (1890) p. 39 ; Lamy, M.D. p. 150 ; Flag. L.F.C. p. 520 ; Hue L. Canis p. 109 ; Harm. L. Lorr. p. 451.

Exs. Oliv. 97 ; Roumeg. 397 ; Harm. 1231.

Subocellata = Oliv. 194 ; Harm. 1230.

Icon. Linds. Spermog. XIII f. 35 ; Harm. XXVIII f. 15 ; XXIX f. 30.

Thalle hypophléode, *brun pâle ou olivâtre*, déterminé.

Lirelles nombreuses, simples, bi ou trifurquées, oblongues, généralement flexueuses. Paraphyses distinctes, spores 6,8^{ne} fusiformes allongées, droites ou un peu courbées, à 3 cloisons 22,24 × 3.4. *spermaties petites, à peine courbées*, 4,5 × 1/2.

A.V. Subocellata. Ach. L. U. p. 250. Thalle blanc, souvent un peu pulvérulent ; lirelles simples ou divisées, entourées d'une bordure thalline blanche, très distincte.

Habit. Ecorces diverses, surtout sur le pommier et le frêne. Commun.

18. Opegr. Viridis. Nyl.

Syn. Zwackia involuta. Krb. Syst. p. 286.

Opegrapha rubella v. viridescens. Ach. L. U. p. 250.

» rubella. Nyl. Prodr. p. 159.

» involuta. Nyl. Enum. p. 131 ; Le Jolis. Catal. p. 79.

» viridis. Nyl. Scand. p. 256, in Hue add. 1558. L. Paris. p. 108 ; Malbr. Catal. p. 233 ; Oliv. L. Orne. p. 247 ; Arn. L. Jura, p. 212, Münch. p. 100 ; Flag. L. F. C. p. 512 ; De la Godel. Cat. p. 40 ; Harm. L. Lorr. p. 451.

Exs. Schœr. 96 ; Le Jolis. 122 ; Malbr. 345 ; Oliv. 292 ; Roumeg. 93 ; Harm. 1228.

Icon. Krb. Syst. IV. f. 3, a, b ; Harm. XVIII. f. 5, 6 ; XXIX. f. 1. 2.

Thalle *hypophléode*, cendré verdâtre ou roux pâle, *très mince*, plus ou moins déterminé.

Lirelles proéminentes, oblongues ou linéaires, en grande partie très courtes, rimiformes, droites ou courbées, simples, ou à une ou deux divisions. Paraphyses rameuses, très irrégulières ; thèques allongées ; spores 4,6 par thèque, *fusiformes allongées*, 11 *à* 13 *cloisons*, 40,80 × 6,7. Spermaties arquées 1,15 × 1/2.

Habit. Corticole.

Orne. Feings, Autheuil, les Rotours, sur le charme et le hêtre. — *Ipse*.

Calvados. Sur le hêtre, le sapin. — De Brébisson.

Manche. Sauxmesnil. Sur le charme. — Le Jolis.

Sarthe. Sur le charme à Ste-Sabine. — Monguillon.

19. Opegr. Prosodea Ach.

Syn. Opegrapha prosodea. Ach. Meth. p. 22, L. U. p. 257, Syn. p. 74; Nyl. Enum. p. 131, L. Armoric. p. 759, L. Labuan. p. 8, L. Paris. p. 109; Kickx. Monogr. p. 18; Crouan. Fl. du Finistère. p. 88.

Thalle *cendré jaunâtre* ou un peu roussâtre, *assez épais*, souvent fendillé.

Lirelles grandes, proéminentes, épaisses, allongées, droites ou légèrement courbées, ordinairement simples, disque canaliculé et en partie recouvert par les bords épais et connivents. Spores grêles, *fusiformes*, 10, 14 *cloisons*, 50,80 × 6,8. Spermaties 5,6 × 1 à peine.

Habit. Corticole. Rennes (Ille-et-Vilaine), Nantes (Loire-Inférieure, Nylander.

Indiqué aussi par Crouan sur diverses écorces dans le Finistère.

LV. Platygrapha. Nyl.

Syn. Platygrapha Nyl. Enum. p. 131, Prodr. p. 161, Scand. p. 256.

Thalle mince, verruqueux, distinct ou presque nul.

Apothécies lirellines, noires ou noirâtres, simples ou un peu divisées, légèrement bordées par le thalle. Spores 8^{ne}, hyalines, fusiformes, cloisonées.

Spermaties cylindriques, courtes, droites ou légèrement courbées.

Nota. — Ce genre se distingue des *Opegrapha* comme les *Lecanora* des *Lecidea ;* c'est-à-dire par la présence autour des lirelles d'un bord thallin qui fait toujours défaut dans les *Opegrapha*.

Plat. Rimata Nyl.

Syn. Platygrapha rimata Nyl. Enum-p. 131, Prodr. p. 162, in Hue add. 1558 ; Malbr. Catal. p. 234; Oliv. L. Orne, p. 248 ; Flag. L.F. C. p. 522.

Thalle mince, blanc, verruqueux, irrégulier.

Lirelles noir foncé, concolores en dedans, *disposées au sommet de petites verrues thallines* ; planes, difformes, linéaires-étroites, parfois un peu rameuses, immergées et *entourées d'une marge thalline blanchâtre*. Paraphyses grêles ; thèques cylindriques ; spores étroitement fusiformes, souvent courbées, 3 septées, 24, 34 × 3,4. Spermaties courbes, 4, 5 de long.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleu > rouge vineux.

Habit. Sur le tilleul à Falaise (Calvados). De Brébisson.

(*A suivre.*)

Le Secrétaire perpétuel, Gérant du « Bulletin » : **H. LÉVEILLÉ.**

Imprimerie de l'Institut de Bibliographie (Ancienne Maison Monnoyer). — II-1901